

Chargé de sécurité en protection incendie

Formation pour toute personne

(prérequis : CFC ou bonnes connaissances métiers du bâtiment)

Faites former l'un de vos collaborateurs comme chargé de sécurité (CdS) et protégez ainsi les visiteurs et les collaborateurs.

Cours de protection incendie pour Chargé(e)s de sécurité: dans notre cours, nous transmettons les connaissances élémentaires légalement requises pour le Chargé(e)s de sécurité (CdS). Même si aucun Chargé(e) de sécurité n'est obligatoire dans votre entreprise, selon la directive AEAI, il est conseillé de former un collaborateur pour réduire les risques.

Date/Heure	01 au 03.09.20 08.30 -17.00		
Lieu	SafeT Swiss, Rue de Neuchâtel 15A, 2072 St-Blaise NE	Orateur	J.-C. Lambelet/R. Holzer
Examen fac.	03.09.20 env. 16.45-18.00	Téléphone	032 533 19 90
Tarif	CHF 1'950.- H.T. repas, support, attestation compris CHF 400.- H.T. Examen facultatif avec certificat TÜV Rheinland en cas de réussite		
Attestation	Attestation de participation remise 3 jours formation continue AEAI	Mail	astrid.kaeser@safeT.ch

Thèmes

- Présentation SafeT Swiss
- Bases légales
- Stockage et manipulation de matières dangereuses
- Protection constructive contre l'incendie
- Vérification et reconnaissance de produits de construction
- Mesures techniques de protection incendie telles que des installations de détection d'incendie, des installations Sprinkler
- Comportement au feu de substances solides, liquides et gazeuses
- Exercice d'extinction pratique
- Gestion des risques, objectifs de protection
- Voies d'évacuation et de sauvetage
- Installations techniques
- Protection incendie organisationnelle

Inscription 20-4_CDS à retourner par mail : astrid.kaeser@safeT.ch

Nom	Prénom
Entreprise	Téléphone
Rue	Mail
NPA, lieu	Remarque
Facturation*	

* Si différente de l'adresse d'entreprise

Je ne souhaite pas recevoir les informations des futures formations/prestations de SafeT Swiss